

Collège Louis-Philippe. Des éco-délégués sensibilisés au tri sélectif

Le collège Louis-Philippe de Eu a la particularité d'avoir 11 éco-délégués. Ils se réunissent chaque semaine, encadrés par le personnel de l'établissement. Mardi 12 janvier, c'était une réunion particulière, avec la présence de Guillaume Lebas, chargé de communication sur les déchets et la pédagogie à la communauté de communes des Villes Soeurs (CCVS). Il est intervenu auprès des élèves afin de les sensibiliser au tri sélectif et au recyclage des déchets.

Du recyclage dans l'établissement

C'est une nouvelle étape d'un projet débuté en fin d'année 2020. La communauté de communes des Villes Soeurs a en effet installé des conteneurs de tri sélectif au collège Louis-Philippe. C'est une première dans un établissement scolaire du territoire. En novembre dernier, Guillaume Lebas était déjà venu à la rencontre du personnel de l'établissement, en compagnie de Raynald Boulenger, vice-président de la CCVS et de Xavier Tavernier, responsable du pôle environnement.

Cette fois-ci c'était donc au tour des éco-délégués, pour qu'ils sensibilisent ensuite leurs camarades. C'est déjà leur raison d'être. « **Notre rôle est de mettre en avant la protection de l'environnement dans le collège** », explique l'un d'eux. « **Nous élaborons le plus de petites actions possibles pour assurer le recyclage et mettre fin aux gaspillages** », ajoute une autre élève.

Ainsi des bacs de recyclage sont disponibles dans l'établissement pour les papiers, les emballages, les cartouches d'encre, les piles, etc. Les jeunes ont également mis en place un bac spécifique à la cantine pour faire prendre conscience du gâchis de pain à la cantine scolaire. D'autres idées seront développées régulièrement pendant l'année.

J.B.

Le collège Louis-Philippe de Eu a la particularité d'avoir 11 éco-délégués.

